

Charte JRS France

Fondements

1. JRS France est une association régie par la loi 1901, reconnue d'intérêt général.
2. JRS France est rattaché à JRS International (Jesuit Refugee Service)¹, Organisation Non Gouvernementale internationale catholique, fondée en 1980 par les Jésuites.
3. JRS ne fait pas de prosélytisme religieux mais travaille dans la diversité avec des personnes de toutes religions, origines etc. Chacun assume son identité et ses convictions propres, les différences ne sont pas gommées mais acceptées et respectées.
4. Sa mission est d'accompagner, servir, défendre toutes personnes déplacées de force².

Action

Accompagner : l'action de JRS France favorise l'intégration des personnes déplacées de force. Elle veille à ne créer aucune dépendance envers la structure ou les personnes accompagnantes et à assurer leur autonomie dans la société.

JRS France travaille en réseau avec des associations ou organismes partenaires.

Servir : l'action de JRS France privilégie les relations où pourra se vivre la réciprocité dans la dignité et la liberté. Elle est gratuite. En particulier, l'hospitalité se pratique sans compensation matérielle ni financière.

Défendre : l'action de JRS France ne vise pas à suppléer les défaillances de l'Etat. Au-delà du service rendu elle témoigne qu'il est possible de faire bouger notre société pour améliorer la situation des personnes déplacées de force. JRS France mène des actions de plaidoyer auprès des responsables publics.

Principes

1. JRS France donne priorité aux situations où les besoins sont les plus grands et non pris en charge par les autres partenaires.
2. L'action de JRS France est mise en œuvre par un réseau de bénévoles et salariés, conscients de leurs limites et de la modestie de leur action.
3. Tous les acteurs de JRS France accueillent et accompagnent, telles qu'elles sont, les personnes déplacées de force dont ils respectent la liberté, la culture et la situation. Ils acceptent de ne pas tout comprendre de leur histoire.
4. Les acteurs de JRS France pratiquent la relecture d'expériences pour reconnaître les réussites comme les échecs afin d'ajuster leurs décisions.

¹ Service Jésuites aux Réfugiés

² Cette expression, utilisée par le HCR et par JRS International, englobe notamment les demandeurs d'asile et réfugiés.